Décision 24-DCC-237 du 08 novembre 2024

relative à la prise de contrôle exclusif de quinze fonds de commerce exploités par la société Courir France par la société Snipes SAS

Posted on: 08 novembre 2024 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Snipes SAS
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	quinze fonds de commerce exploités par la société Courir France

Lire

Le texte intégral
129.88 Ko